Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 029-212902704-20260630-2026_2_CCAS-DE

République Française
Département FINISTERE
CCAS de SAINT URBAIN

Référence 2026-2-CCAS

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 30 juin 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Votants
11	6	11

Vote
A l'unanimité *Pour : 11* *Contre : 0* *Abstention : 0*

Date de la convocation
22/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à 18h30, les membres du CCAS de Saint Urbain dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Julien POUPON, Président, en session ordinaire.

Présents : Julien POUPON, Stéphanie GORIN, Jeannine LE GALL, Anouchka LE ROUX, Anne-Marie LE BOURG, Annie MOAL.

Absents ayant donné procuration : Laure LAUVERGEAT à Julien POUPON, Nathalie ABIVEN à Jeannine LE GALL, Marie STEPHAN à Stéphanie GORIN et Marie SANQUER à Annie MOAL.

Objet : ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT

VU le code de l'action sociale et des familles, et notamment son article L.23-6,

VU la délibération du 7 avril 2026 relative à l'élection des membres élus du CCAS par le Conseil municipal,

VU l'arrêté municipal en date du 19 mai 2026 relatif à la nomination des membres du Conseil d'Administration du CCAS,

Considérant que le Conseil d'Administration du CCAS est ainsi constitué il y a lieu de procéder à l'élection du vice-président ;

La candidate est : Stéphanie GORIN

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nb de votants : 11
Nb de suffrages exprimés : 11

Madame Stéphanie GORIN qui a obtenu 11 voix est donc proclamée élue vice-présidente du CCAS.

Pour copie conforme :

En mairie, le 30 juin 2026

Julien POUPON
Président